



SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 25 SEPTEMBRE 2024

Date de la convocation : 05 Septembre 2024

Secrétaire de séance : Jean-Claude MESSAGER

Nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 73

I Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (C.A.P.H.) : 29 délégués titulaires

FOURMAUX Jean Michel (Abscon) – CACHOIR Bruno (Bellaing) – TENEUL Arnaud (Bousignies) -
LECLUZE Bruno (Brillon) – LANNOY Bernard (Bruille Saint Amand) – Philippe CORNU (Château
l'Abbaye) – LEMOINE Solange (Denain) - CHOQUET Justine (Emerchicourt) – ABDELOUAHED
Olivier (Escaudain) – BOURGHELLE Jacques (Flines lez Mortagne) – BOUDREZ André (Hasnon) –
RYCKELYNCK Jean Paul (Haveluy) – HUGUES Stéphanie (Hélesmes) – BOITTIAUX Daniel (Hérin)
– GABET Jérémy (La Sentinelle) – MESSAGER Jean Claude (Lecelles) – FINET Florian (Maulde) –
THURU Gérald (Millonfosse) – QUIEVY Michel (Mortagne du Nord) – DUBOIS Jacques (Nivelle) –
PIRAUT Jean Pierre (Oisy) – TRIFI Patrick (Raismes) – BORA EVE Alain (Rosult) – DEBONNET
Brigitte (Rumegies) – DUFOUR Patrick (Saint Amand les Eaux) – WADBLED Géry (Sars et Rosières)
– PINOY Jacques (Thun Saint Amand) – CATTIAU Géry (Wallers) – PROUVEUR Alain (Wavrechain-
sous-Denain)

II Communauté de Communes Cœur de l'Ostrevent (C.C.C.O.) : 20 délégués titulaires

BARTOSZEK Xavier (Aniche) – DEVENOT Georges (Auberchicourt) – SANNIER Christophe
(Bruille lez Marchiennes) – SERRURIER Yvon (Ecaillon) – DALY Jean François (Erre) –
GOURMAUD Alain (Fenain) – GAZET Christian (Hornaing) – LEGER André (Lewarde) –
VIREMOUNEIX Frédéric (Loffre) – FRANCKOWIAK Séverine (Marchiennes) – BRASSART Daniel
(Masny) – SAVARY Jean (Monchecourt) – DE CESARE Salvatore (Montigny en Ostrevent) –
PACIOCCO Gilles (Pecquencourt) - DELECLUSE Marc (Rieulay) – TIEFENBACH Jean-François
(Somain) – VANDEWALLE Catherine (Tilloy Lez Marchiennes) – SOQUET Eric (Vred) – PILLOT
Marc (Wandignies Hamage) – BRICOUT Patrice (Warlaing)

III Communauté de Communes Pevèle – Carembault (C.C.P.C.) : 18 délégués titulaires

DEKERLE Gilbert (Auchy lez Orchies) – DELCOURT Philippe (Bachy) – DEPRAETERE Didier
(Bersée) – BRIDAULT Thierry (Beuvry la Forêt) – FENOT Sophie (Bourghelles) – VALIN Jean Marie
(Bouvignies) – CHOCRAUX Bernard (Cappelle en Pévèle) – NOCK Gérard (Cobrieux) – FROMONT
Pascal (Coutiches) – CAPELLE Hervé (Genech) – DUPIRE François (Landas) – DESCAMPS François-
Hubert (Moncheaux) – BRANLY Damien (Mons en Pévèle) – DELMOTTE Jacques (Mouchin) –
GRAS Jean Luc (Nomain) – DERACHE Guy (Orchies) – LICTEVOUT Valérie (Saméon) –
BOURGHELLE KOS Nadège (Thumeries)

V Douais Agglo : 6 délégués titulaires

MORTELETTE Nadine (Anhiers) – GEORGES Florence (Faumont) – COPIN Jean Paul (Flines lez
Raches) – FONTAINE Jean Paul (Lallaing) – MEIGNOTTE Patricia (Raches) – MORTREUX David
(Raimbeaucourt)

Nombre de Membres Présents avec voix délibérative : 40
Nombre de Membres Présents ou Représentés : 42

Etaients présents en qualité de délégués titulaires : 35

CAPH : TENEUL Arnaud - LECLUZE Bruno – BOUDREZ André - BOITTIAUX Daniel –
MESSAGER Jean-Claude - DUBOIS Jacques – BORAÈVE Alain - WADBLED Géry – PINOY
Jacques – CATTIAU Géry

CCCO : DEVENOT Georges - SERRURIER Yvon – DALY Jean-François – GOURMAUD Alain –
GAZET Christian – SAVARY Jean – DE CESARE Salvatore - DELECLUSE Marc —TIEFENBACH
Jean-François

CCPC : DEKERLE Gilbert - DELCOURT Philippe – FENOT Sophie – VALIN Jean-Marie -
CHOCRAUX Bernard – CAPELLE Hervé - DUPIRE François - DESCAMPS François-Hubert –
DELMOTTE Jacques – GRAS Jean-Luc – DERACHE Guy – LICTEVOUT Valérie

DA : MORTELETTE Nadine – COPIN Jean-Paul – FONTAINE Jean-Paul – MORTREUX David -

Délégués suppléants remplaçant un délégué titulaire : 5

CAPH : WARDZIAK Jean-Claude – PYNTE Eric

CCPC : ROUSSEAU Laurent

CCCO : DELASSUS Grégory – DEPRET Fabien

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir à un délégué titulaire de son EPCI : 2

CAPH : Bernard LANNOY à MESSAGER Jean Claude

CCCO : BRASSART Daniel à DELECLUSE Marc

Délégués suppléants présents avec leur délégué titulaire (sans voix délibérative) : 4

CAPH : DEROO Matthieu (Nivelle) ; SCHERER Murielle (Hérin) ; DUYCK Michel (Sars et
Rosières)

CCPC : DELMOTTE Régis (Landas)

Délégués excusés : 2

CAPH : TRIFI Patrick – BOURGHELLE Jacques

OBJET : LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE (DUP) POUR L'ACQUISITION D'UNE PARCELLE SUR LA COMMUNE DE MOUCHIN AFIN DE POUVOIR CREER UNE ZONE D'EXPANSION DE CRUES

Le Syndicat s'est engagé depuis plusieurs années dans la création de Zones d'Expansion de Crues (ZEC) afin de prévenir les inondations dues au débordement de l'Elnon.

La création de 3 ZEC a été programmée dont une ZEC sur le secteur du hameau du Planard concernant le courant du Pont du Nid, affluent de l'Elnon, sur la Commune de Mouchin.

Une politique d'acquisition foncière à l'amiable a été lancée depuis 2019 par l'intermédiaire de la SAFER.

Toutes les parcelles nécessaires à la création des 3 ZEC ont été acquises à l'amiable sauf une parcelle située sur la commune de Mouchin au hameau du Planard (section B numéro 1416) et d'une surface de 1289 m².

Cette parcelle est la propriété de quatre héritiers. Le Syndicat et la SAFER ont sollicité à de nombreuses reprises ces propriétaires afin de pouvoir acquérir cette parcelle à l'amiable.

Le Syndicat a adressé un nouveau courrier le 6 juillet 2023 aux propriétaires, soulignant l'intérêt général du projet et précisant qu'à défaut d'acquisition à l'amiable, il serait dans l'obligation de lancer une procédure de déclaration d'utilité publique.

Après avoir laissé le temps à la négociation et considérant l'urgence de mener les travaux de création de cette ZEC, il est demandé au Conseil Syndical d'autoriser le Syndicat à engager une procédure visant à l'acquisition judiciaire de la parcelle identifiée à la section B numéro 1416 de la commune de Mouchin (hameau du Planard) d'une superficie de 1289 m² et notamment de solliciter le lancement d'une enquête publique préalablement à la déclaration d'utilité publique de cette acquisition puis, à défaut d'accord amiable, d'acquérir cette parcelle par la voie d'une procédure d'expropriation.

Le Comité Syndical, sur le rapport de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE de:

APPROUVER le lancement d'une procédure visant à la déclaration d'utilité publique pour l'acquisition de la parcelle identifiée à la section B numéro 1416 de la commune de Mouchin (hameau du Planard) d'une superficie de 1289 m²,

DONNER SON ACCORD pour solliciter le lancement d'une enquête publique préalablement à la déclaration d'utilité publique de cette acquisition puis, à défaut d'accord amiable, d'acquérir cette parcelle par la voie d'une procédure d'expropriation.

DONNER MANDAT à Monsieur le Président pour signer tous documents relatifs à ces opérations.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Certifié exécutoire

par le Président, compte-tenu de la

réception en Sous-Préfecture le 02/10/2024

et de la publication le 02/10/2024

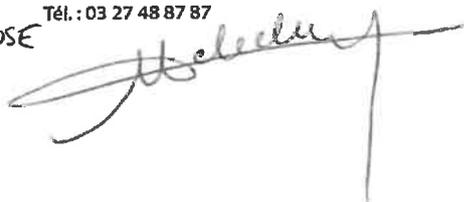
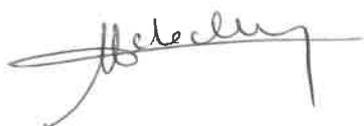
Saint-Amand-les-Eaux, le Président, N. DEECLUSE



Pour Extrait conforme,
Président,

Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Pêche
M. DEECLUSE

19, Résidence Saint-Martin
Place du 11 Novembre
59230 Saint-Amand-les-Eaux
Téli. : 03 27 48 87 87



Envoyé en préfecture le 02/10/2024
Reçu en préfecture le 02/10/2024
Publié le
ID : 059-255902637-20240925-241002_D0958AB-DE

